

I. 1. 1 - Secteur de COURBASSIERE**MORPHOLOGIE/GEOLOGIE**

Ce hameau est situé à environ 1,5 km au Nord-ouest du village. Il s'étend dans la partie Nord du plateau sur le quel se développe le territoire communal de Saint Julien de Ratz. Les pentes sont faibles à nulles sur ce secteur.

Le substratum géologique local, constitué par des calcaires urgoniens est recouvert ici par de la moraine tertiaire (alluvions glaciaires).

**CONTEXTE SANITAIRE**

Le sondage de reconnaissance réalisé sur le quartier n'a pas mis en évidence de venue d'eau franche mais des terrains saturés en eau à partir de 1,80 m de profondeur.

L'ensemble des habitations du secteur est relié au réseau d'alimentation en eau potable de la commune.

**PEDOLOGIE**

Un sondage de reconnaissance au tracto-pelle a été réalisé sur ce secteur. Il met en évidence la séquence lithologique suivante :

- 0,60 de terre végétale
- une **argile limono-sableuse** contenant quelques blocs calcaires vers 1,70 m et reconnue jusqu'à 2,40 m de profondeur.

**ESSAIS D'INFILTRATION**

Au total deux essais d'infiltration de type Porchet à niveau constant ont été effectués sur le secteur. Les résultats obtenus sont les suivants :

<b>FORMATION TESTÉE</b>	<b>ESSAIS</b>	<b>PROFONDEUR</b>	<b>PERMEABILITE</b>
Argile limono-sableuse	K7	0.60 m	3 mm/h
	K8	0.60 m	19 mm/h

**Caractérisation des terrains :**

L'argile limono-sableuse a une perméabilité très faible.

## APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Les critères retenus pour déterminer l'aptitude à l'assainissement autonome d'un terrain sont le Sol (perméabilité), l'Eau (présence d'eau à faible profondeur), la Roche (profondeur du substratum) et la Pente.

Le **Sol** présente dans une perméabilité très faible.

**L'Eau** est présente dans les sols sous forme de traces d'hydromorphisme vers 1,80 m de profondeur.

La **Roche** n'a pas été rencontrée dans le sondage de reconnaissance descendu jusqu'à 2,40 mètres de profondeur.

La **Pente** est faible.

Hormis pour des réhabilitations, l'assainissement individuel ne pourra être envisagé sur ce quartier que sur les parcelles présentant une perméabilité suffisante.

## CONTRAINTES DE L'HABITAT

On recense cinq habitations sur ce quartier éloigné du village. L'habitat est diffus et l'emprise foncière disponible sur les parcelles est suffisante pour permettre la mise en place de dispositifs de traitement individuel.

Sur les parcelles où l'aptitude des sols est mauvaise, la réhabilitation des équipements existants nécessitera des filières en sol reconstitué drainé.

Sur les parcelles où l'aptitude des sols est acceptable, la réhabilitation des équipements existants nécessitera des filières classiques sur de grandes surfaces ou des filières en sol reconstitué non drainé.

Dans la mesure où l'habitat est très peu dense et le quartier isolé, un mode d'assainissement individuel pourra être conservé sur ce quartier.

## DISPOSITIFS D'EPANDAGE

### *Zone classée "en Rouge"*

- Pédologie : argile limono-sableuse
- Perméabilité < ou = 10 mm/h
- **Epannage : exclu**

### *Zone classée "en Vert"*

- Pédologie : argile limono-sableuse
- Perméabilité > 15 mm/h; **Epannage : 60 m<sup>2</sup> de tranchées filtrantes**
- Perméabilité > 10 mm/h et <15 mm/h; **Epannage : sol reconstitué non drainé**



### I. 1. 2 - Secteurs de PASSOUDIÈRE / POLICAND / CISEAUX

#### **MORPHOLOGIE/GEOLOGIE**

Sur chacun de ces trois secteurs voisins, distants de 1 à 1,5 km du village, une seule parcelle a été testée.

Ces hameaux s'étendent à l'ouest du village dans la partie sud du plateau. Les pentes sont faibles sur ces parcelles.

Le substratum géologique local, constitué par des calcaires urgoniens, est recouvert ici par de la moraine tertiaire (alluvions glaciaires).

#### **CONTEXTE SANITAIRE**

Les sondages de reconnaissance réalisés sur les secteurs n'ont pas mis en évidence de venue d'eau franche mais des traces d'hydromorphisme entre 1,00 et 1,60 m de profondeur hormis sur Passoudière.

L'ensemble des habitations du secteur est relié au réseau d'alimentation en eau potable de la commune.

#### **PEDOLOGIE**

Au total quatre sondages de reconnaissance au tracto-pelle ont été réalisés sur ce secteur. Ils mettent en évidence une séquence lithologique argileuse caractéristique d'une moraine. Sous la terre végétale on observe :

- une **argile limono-sableuse** contenant quelques blocs calcaires en P9 (Passoudière) reconnue jusqu'à 2,20 m de profondeur et seulement jusqu'à 0,80 m en P9'. Cette formation contient généralement des cailloux en profondeur.

Remarque : sur la partie sud de la parcelle étudiée à Passoudière le substratum rocheux est sub affleurant et présent à 0,80 m de profondeur sous le terrain naturel (P9')

## ESSAIS D'INFILTRATION

Au total cinq essais d'infiltration de type Porchet à niveau constant ont été effectués sur le secteur. Les résultats obtenus sont les suivants :

FORMATION TESTÉE	ESSAIS	PROFONDEUR	PERMEABILITE
Argile limono-sableuse	K9	0.70 m	10 mm/h
	K10	0.65 m	11 mm/h
	K11	0.50 m	15 mm/h
	K12	0.65 m	15 mm/h
	K13	0.50 m	12 mm/h

### **Caractérisation des terrains :**

L'argile limono-sableuse a une perméabilité très faible.

## APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Les critères retenus pour déterminer l'aptitude à l'assainissement autonome d'un terrain sont le Sol (perméabilité), l'Eau (présence d'eau à faible profondeur), la Roche (profondeur du substratum) et la Pente.

Le **Sol** présente dans une perméabilité très faible.

**L'Eau** est présente dans les sols sous forme de traces d'hydromorphisme entre 1,00 et 1,70 m de profondeur.

La **Roche** a été rencontrée dans le sondage de reconnaissance P9' sur la partie aval de la parcelle 662 à Passoudière.

La **Pente** est faible.

La très faible perméabilité des terrains en place ainsi que, localement de la présence du substratum rocheux et de traces d'hydromorphisme ne permettent pas la mise en place de tranchées filtrantes dans le sol naturel.

Hormis pour des réhabilitations (filières en sol reconstitué drainées), l'assainissement individuel ne pourra être envisagé sur ce quartier que sur les terrains présentant une perméabilité suffisante.

On notera toutefois qu'en l'absence de milieu hydraulique récepteur la réhabilitation sera délicate à mettre en œuvre.

## **CONTRAINTES DE L'HABITAT**

Sur ces quartiers l'habitat est diffus et l'emprise foncière disponible sur les parcelles est suffisante pour permettre la mise en place de dispositifs de traitement individuel.

Sur les parcelles où l'aptitude des sols est mauvaise, la réhabilitation des équipements existants nécessitera des filières en sol reconstitué drainé.

Sur les parcelles où l'aptitude des sols est acceptable, la réhabilitation des équipements existants nécessitera des filières classiques sur de grandes surfaces ou des filières en sol reconstitué.

Dans la mesure où l'habitat est très peu dense un mode d'assainissement individuel pourra être conservé sur ce quartier.

## **DISPOSITIFS D'EPANDAGE**

### *Zone classée "en Rouge"*

- Pédologie : argile limono-sableuse ou substratum rocheux calcaire à faible profondeur
- Perméabilité < ou = 10 mm/h
- Epandage : exclu

### *Zone classée "en Vert"*

- Pédologie : argile limono-sableuse
- Perméabilité > 15 mm/h; **Epandage : 60 m<sup>2</sup> de tranchées filtrantes**
- Perméabilité > 10 mm/h et <15 mm/h; **Epandage : sol reconstitué non drainé**